



Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 septembre 2019

Le conseiller Normand Lamarche a présidé, la séance du Conseil, en tant que maire suppléant. Diriger une assemblée ne semble pas facile. Le Conseil devrait-il rappeler, à chaque séance, les règles de fonctionnement, et ce, dans le respect de tout un chacun?

Suivi ministère des Transports-chemin Sainte-Anne-des-Lacs

En final, le ministère des Transports (MTQ) a continué de démontrer qu'il avait le gros bout du bâton. Les travaux de réparation avaient été annoncés pour le mois de juin. En juillet, toujours pas de travaux. Au mois d'août, surprise! Présence d'une niveleuse.

Déception! Disparition de la machinerie dès la fin des travaux d'étendage du gravier sur l'accotement et panneaux de signalisation arrachés.

Cependant, selon M. Thibault, le directeur du MTQ, section Laurentides-Lanaudière, les travaux étaient toujours à l'agenda de l'été. Plusieurs citoyens sont intervenus : « Le Conseil doit réagir et agir ».

M^{me} Plante, citoyenne, revient avec le montant de 5 000 \$ par jour, alloué par le MTQ, aux Municipalités qui le désirent pour procéder aux réparations. D'après M. Gadbois, directeur général, un protocole d'entente est nécessaire. La Municipalité attend toujours la réponse à cet effet.

Une autre surprise! Le départ du directeur des Travaux publics, M. Perron. Le nouveau directeur général, M. Gadbois, assurera les fonctions de ce dernier en attendant l'embauche d'un nouveau directeur.

Les dossiers importants de la soirée

Politique familiale et des aînés – La conseillère, Catherine Hamé, a présenté plusieurs dossiers. Le premier fut celui du plan d'action citoyen dans le cadre des mises à jour des politiques familiales et des aînés qui a été adopté au cours de la séance.

Les communications, dossier citoyen personnalisé – Pour améliorer la communication avec les citoyens, la Municipalité a proposé

deux nouveaux outils : une page Facebook et un portail citoyen nommé VOILÀ!. Elle a encouragé la population à s'y inscrire.

La bibliothèque – M^{me} Hamé a dû, sur l'insistance d'un citoyen, faire une rétrospective du projet de la bibliothèque, rétrospective qui aurait pu se traduire par : Aller visiter le nouvel onglet intitulé « Projet de nouvelle bibliothèque » sur le site de la Municipalité qui sera complétée au fur et à mesure de l'évolution du dossier. Un numéro spécial de l'Étoile sera publié à la fin du mois d'octobre et une rencontre d'information citoyenne aura lieu en novembre.

Une nouvelle signalisation pour les sentiers – Les conseillers Harvey et Vaillancourt qui siègent sur le comité de l'HEPAN (Héritage Plein Air Nord) ont parlé du travail de signalisation dans les sentiers de la forêt de Héritage Nord, d'une partie de Prévost ainsi que de certaines pistes de la Municipalité qui devrait se finaliser sous peu. Des cartes seront bientôt affichées au kiosque d'accueil sur chemin Filion. Les utilisateurs pourront, aussi, les charger sur leur cellulaire.

Autres petits dossiers non moins intéressants

Le Comité Politique de l'Environnement – Le CRE Laurentides, organisme impliqué dans la rédaction de cette politique, remettra un rapport final au début du mois d'octobre. Le comité reprendra son travail dès le dépôt de ce rapport.

Un danger imminent, le myriophylle à épi – Serge Grégoire, lors de la présentation des dossiers des conseillers, a longuement discoursé sur ce danger. Il a énoncé plusieurs solutions, dont celle qui viserait à réserver un montant substantiel au budget 2020 de la Municipalité pour le « au cas où ». En résumé, être proactif et ne pas attendre.

Messieurs Drennan et Danzel, membres de l'ABVLACS, ont mentionné qu'ils étaient déjà, quant à eux, en mode solution, ils espéraient un support financier du Conseil.

Un autre danger, selon M. Drennan, vécu cet été au lac Marois : l'amerrissage d'hydravions. Inquiet, on lui rappela le règlement relatif à cette problématique. En voici les grandes lignes : comme l'hydravion est, par définition, une embarcation motorisée qui amerrit et qui s'amarre aux rives, il est ques-

tion, ici, de juridiction municipale. On lui suggère de prendre une photo et de l'apporter au service de l'Environnement.

Les branches – Un citoyen revient avec le dossier des branches. La Municipalité, après différentes démarches, louera de la machinerie spécialisée. À l'automne, les résidents pourront trouver les informations à cet effet sur le site de la Municipalité.

Période de questions

Deux citoyens, M^{me} St-Onge et M. Lahaie, ont expliqué leur problématique, l'une quant à sa fosse septique et l'autre, concernant la construction d'une terrasse. Ces deux situations exigent des considérations particulières qui devront être analysées lors d'une rencontre avec les services appropriés.

M. Aspec a parlé du problème des panneaux de signalisation cachés par les branches d'arbres. Un danger public selon lui. Une demande, déposée depuis fort longtemps auprès de la Municipalité, est restée sans réponse. Il en va de même pour le nettoyage d'un ponceau qui se bouche par l'accumulation de la poussière de roche. « La raison est le bris de la machinerie, » fut la réponse de M. Vaillancourt.

MOT DE LA MAIRESSE



Monique Monette Laroche



Déjà l'été qui tire à sa fin. Les élèves retournent en classe, la routine quoi. Finies les vacances ! Plus de 99 enfants ont participé au camp de jour cette année, merci au personnel municipal et aux parents pour leur confiance. Vos trésors étaient entre bonnes mains !

L'automne amène avec lui ses couleurs et aussi les Journées de la culture. Profitez de ces journées des 27, 28 et 29 septembre pour venir rencontrer des artistes de chez nous. Plusieurs autres activités sont prévues ! D'ailleurs un dépliant vous sera transmis par courrier postal sous peu.

J'ai un commentaire de grand-parent concernant la nouvelle section du parc Henri-Piette, le 0 – 5 ans. Cet endroit est très sécuritaire et très plaisant autant pour les parents ... que pour les grands-parents ! Quant au tapis « gazon », quelle bonne idée !

Plusieurs plateformes de communication ont été mises sur pied récemment : Voilà ! et Facebook sont de petits nouveaux dans nos habitudes de transmission d'information aux citoyens. On vous attend sur Facebook et sur Voilà !

Au sujet de la bibliothèque, deux séances d'information auront lieu, les 9 et 14 novembre prochain. Le bulletin municipal « spécial » L'Étoile vous sera livré avant ces séances.

En espérant que l'été étire ses rayons encore et encore !

Bel automne !

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES DES TAXES, COMPTABILITÉ, GREFFE, COMMUNICATION

DERNIER VERSEMENT DE TAXES

Nous vous rappelons que le dernier versement de taxes foncières pour l'année 2019 est prévu le 10 octobre prochain ! Vous pouvez faire votre paiement par Internet, par chèque et comptant. Nous vous invitons également à nous suivre sur Facebook et sur Voilà ! nos nouvelles plateformes !!! Municipalité de SADL, municipalité branchée !!

SERVICE DE L'URBANISME

LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

La Municipalité a une réglementation qui encadre les constructions, les usages et le lotissement depuis la fin des années 1950. Avec le temps, les dispositions ont changé pour s'adapter aux particularités et à la vision du territoire. L'émission d'un permis ou d'un certificat assure que le projet a été conforme au moment où ce document a été obtenu peu importe l'époque. Afin de vous assurer du maintien de la conformité de votre propriété, avant d'entreprendre des travaux assurez-vous de bien faire les choses. N'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme pour plus de détails. 450 224-2675, poste 260

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Information : 450 224-2675, poste 262 - Inscription : www.sadl.qc.ca

LES JOURNÉES DE LA CULTURE LES 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE

13 artistes se démarquent et des activités partout sur notre territoire !

FOIRE DU CADEAU

Pour la douzième année, la Foire du cadeau au centre communautaire, les 16 et 17 novembre !

BIBLIOTHÈQUE

Animations pour enfants les 29 septembre, 6 et 27 octobre, dès 10 h ! Animations pour adultes les 26 – 29 septembre, les 17 octobre et 14 novembre dès 19 h.

Consultez notre site Internet, Voilà ! et Facebook pour toutes les informations !

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur !

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES GROS REBUTS LES 8 ET 9 OCTOBRE

Surveillez nos publicités sur Facebook !

La prévention : une solution responsable = le contrôle d'érosion. On retrouve présentement de nombreux chantiers d'excavation et de construction et il est important dans ces situations d'utiliser des bonnes méthodes de contrôle de l'érosion, surtout en prévoyance des pluies automnales. Les barrières à sédiments composées de membranes géotextiles sont une excellente méthode pour prévenir le ruissellement des sédiments dans les lacs, cours d'eau et fossés à proximité. Le sol dénudé doit être revégétalisé le plus rapidement possible à l'aide d'espèces indigènes à croissance rapide comme le trèfle. Des tapis coco ou de la paille peuvent aussi être utilisés en complément à la replantation pour favoriser la stabilisation des sols. N'hésitez pas à contacter le Service de l'environnement pour toute question concernant les chantiers et les bonnes pratiques de mise en place du contrôle de l'érosion. 450 224-2675, poste 260

SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

POMPIER D'UN JOUR

Le 17 août dernier avait lieu l'activité *Pompier d'un jour* et encore une fois cette année, cette activité a été très populaire. Avec la participation de plus de 86 enfants, l'événement a fait vivre des expériences extraordinaires aux petits pompiers ! Le parcours pour les enfants étaient chronométrés ce qui a permis à quatre (4) enfants de gagner la compétition dans leur catégorie respective : Siméon Thibault-Rivard – catégorie A, Matteo Slater – catégorie B, Antoine Gattola – catégorie C et Maxandre Choquette – catégorie D.

Les pompiers sont allés rencontrer les gagnants le mardi 27 août directement à leur résidence afin de leur remettre leur certificat d'attestation, une médaille inscrite avec leur nom et un petit casque de pompier de couleur OR. Le directeur, Alain Grégoire ainsi que les pompiers Félix Vallée, Frédéric Bélanger-Morin et la pompière Catherine Martin étaient sur place avec le véhicule 811.

POMPIERS À TEMPS PARTIEL

Le Service de sécurité incendie de Sainte-Anne-des-Lacs est toujours à la recherche de pompiers à temps partiel pour combler certains postes. Être pompier, pompière t'intéresse ? Aucune formation spécifique de base requise et formation offerte par la Municipalité ! Date limite pour recevoir les candidatures : **27 septembre 2019**.